

| | |
|-------------------------|---|
| Intitulé de l'UE | Néerlandais en ce compris didactique de la discipline (Partie III) |
| Section(s) | - (6 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Langues Germaniques (Néerlandais/Anglais) - Cycle 1 Bloc 3 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|----------------|--------|---------|
| Joël DEBEY | 90 | Année |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|---------------------------|--------|---------------|
| Néerlandais - Partie 3 | 90h | Joël DEBEY |

| Prérequis | Corequis |
|-----------|----------|
| | |

| Répartition des heures |
|---|
| Néerlandais - Partie 3 : 20h de théorie, 70h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|--|
| Néerlandais - Partie 3 : Français, Néerlandais |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
| Compétences acquises dans l'enseignement secondaire général (cf. compétences terminales en Communauté française), ainsi qu'au terme des blocs 1 et 2 (Parties 1 et 2) |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté |

| Acquis d'apprentissage spécifiques |
|--|
| Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de communiquer dans la langue cible (néerlandais) en contexte authentique dans des situations de la vie (oral / écrit) ainsi que dans des situations liées à la vie professionnelle (+/- B2). |

Contenu de l'AA Néerlandais - Partie 3

Travail sur les quatre compétences :

- expression orale ;
- expression écrite ;
- compréhension à l'audition ;
- compréhension à la lecture.

Savoir-faire linguistiques :

- phonologie ;
- conjugaison ;
- syntaxe ...

Méthodes d'enseignement

Néerlandais - Partie 3 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Travaux individuels (oraux/écrits) et enseignement hybride

Supports

Néerlandais - Partie 3 : copies des présentations, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais - Partie 3

Divers ouvrages

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|--|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Néerlandais - Partie 3 : Français, Néerlandais |

Méthode d'évaluation de l'AA Néerlandais - Partie 3 :

Examen oral 40%
Examen écrit 20%
Évaluation continue 40%

Année académique : **2020 - 2021**